



BRUN CONSEIL

Commissariat aux comptes Expertise comptable

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS

24, Quai de Rive Neuve
13284 MARSEILLE CEDEX 07

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31/08/2019

FEDERATION FRANÇAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS

24, Quai de Rive Neuve
13284 MARSEILLE CEDEX 07

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/08/2019

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant.

Fait à Perpignan le 06 mars 2020

Pour la société SARL JC BRUN CONSEIL

Commissaire aux comptes


Jean-Christophe BRUN

Commissaire aux Comptes


BRUN CONSEIL

Commissariat aux comptes Expertise comptable